



Plus d'eau chaude dans la résidence ...

Par **Ptidom62**, le 24/01/2012 à 11:28

Bonjour,

J'habite une résidence neuve dans laquelle l'eau chaude est collective. Depuis le 31 décembre 2012 nous n'avons quasiment plus d'eau chaude, juste tiède. L'agence qui a loué l'appartement me dit qu'elle fait le nécessaire avec le promoteur. Néanmoins, cela fait bientôt 1 mois que nous n'avons plus d'eau chaude. Je n'ai pas payé mes charges du dernier loyer.

J'envisage de contacter les autres locataires pour monter une action auprès de l'agence, mais concrètement que puis-je faire ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement.

Par **Mike46**, le 28/01/2012 à 16:29

Bonjour,

Ne pas payer son loyer est la dernière des choses à faire (il ne faut pas le faire).

Je vous invite à faire plutôt un courrier en recommander à votre gestionnaire ou à votre propriétaire en les mettant en demeure de faire procéder à la réparation de la chaufferie.

Vous souhaitant bonne réception.

Bien cordialement,